



MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW

4A, chemin D'Amour, Low (QUÉBEC) J0X 2C0
TÉLÉPHONE : (819) 422-3528 – TÉLÉCOPIEUR : (819) 422-3796
COURRIEL : reception@lowquebec.ca

AVIS PUBLIC Adoption du règlement 2023-003 sur la régie interne des séances du Conseil

AVIS EST DONNÉ À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

Que lors de l'assemblée ordinaire tenue le 3 avril 2023, le conseil de la Municipalité de Canton de Low a adopté le règlement 2023-003 sur la régie interne des séances du Conseil.

Que ledit règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site internet de la Municipalité au www.lowquebec.ca

Que ledit règlement entre en vigueur le 11 avril 2023 soit le jour de sa publication, conformément à la Loi.

DONNÉ à Low ce 11^e jour d'avril 2023.

Sandra Martineau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité de Low le 11 avril 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat le 11 avril 2023.

Sandra Martineau
Directrice générale et greffière-trésorière